

# Fin des travaux à l'école d'Evregnies

## Allocution de Daniel Senesael, Député-Bourgmestre

### Evregnies, le 22 décembre 2017

Madame la Directrice,  
Mesdames, Messieurs les instituteurs,  
Chers parents,  
Chers collègues,

Bonjour à toutes et tous et merci de nous avoir rejoint pour cette rencontre qui ponctue la réfection de la toiture de l'école ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques sur cette même toiture.

Vous n'êtes pas sans savoir, vous qui l'avez fréquentée avec plus ou moins d'assiduité au cours de vos jeunes années, que l'école est le lieu d'émancipation par excellence et, qu'à ce titre, elle reste l'un des principaux leviers pour assurer le bien-être des citoyens. C'est en effet l'école qui fournit à chaque individu les clés de la compréhension du monde, de l'insertion professionnelle et citoyenne.

Lieu de culture, lieu d'apprentissage, l'école est aussi et surtout un lieu de vie qui doit être convivial et dans lequel nos enfants doivent avant tout se sentir à l'aise et épanouis.

Conscientes de l'importance d'un environnement d'apprentissage de qualité, les autorités communales ont toujours eu la volonté affirmée d'offrir à tous les élèves qui fréquentent les établissements de notre entité des équipements modernes, dynamiques, adaptés à notre époque et ouverts au monde d'aujourd'hui.

C'est guidés par cette philosophie ainsi que par la volonté affirmée de préservation de nos bâtiments communaux et d'amélioration des performances énergétiques, que les membres du Collège communal ont souhaité procéder à la réfection de la toiture de cette école. Cette rénovation a consisté à la mise en place d'une sous-toiture et de tuiles neuves assurant une étanchéité totale en cas d'intempéries ainsi qu'au placement d'un matelas d'isolant sur le sol des combles permettant de limiter au maximum les déperditions de chaleur du bâtiment. Je tiens à remercier pour leur professionnalisme et la qualité du travail réalisé l'entreprise De Roubaix de Pecq qui, pour un montant de près de 42.609 €, s'est chargée de ce chantier.

Chers amis,

Comme l'a dit le dramaturge allemand Bertholt Brecht : "Si tu ne peux pas participer à la lutte, tu participeras obligatoirement à la défaite !" Dans le cadre de la lutte essentielle pour

l'avenir de notre planète et à laquelle nous sommes fiers de participer, les panneaux photovoltaïques ont toute leur importance ! En effet, l'ensoleillement annuel moyen en Belgique, compris entre 950 et 1000 kWh/m<sup>2</sup>, représente une consommation énergétique de 100 litres de mazout par m<sup>2</sup>.

Couplée à toutes les initiatives que nous avons déjà entreprises dont le remplacement des châssis et des chaudières dans nos bâtiments communaux ou encore l'installation de 5 éoliennes sur notre territoire, notre plan quadri-annual d'investissement public dans le photovoltaïque qui se poursuit avec l'inauguration de ce jour permet bel et bien à Estaimpuis, à son modeste niveau, d'assumer son rôle de pouvoir public, en montrant le chemin vers une société plus respectueuse de son environnement.

Au-delà des bénéfices environnementaux escomptés, notre plan photovoltaïque contribue par ailleurs à diminuer de manière significative nos factures énergétiques et nous permet de la sorte d'économiser des deniers qui peuvent être réinvestis de façon beaucoup plus constructive pour l'ensemble des Estaimpusiennes et Estaimpusiens.

Là aussi, j'aimerais remercier pour son travail l'entreprise Labis Ingelec de Mouscron qui a procédé à l'installation des panneaux pour un montant global de 15.020 €. Qu'il me soit également permis de remercier nos Echevins des travaux Christian Leclercq et de l'enseignement Chantal Delangre qui se sont particulièrement investis dans ce dossier ainsi que notre directeur des travaux, Julien Demarque, qui s'est occupé de la réalisation des différents cahier des charges sans oublier Didier Alluin pour le suivi du chantier et notre échevin de la Ruralité Jean-Michel Nottebaert pour ce qui concerne le volet photovoltaïque.

Mesdames, Messieurs,

De par l'accroissement continu de la population d'enfants au sein de notre entité qui Vit, signe de la vigueur des Estaimpusiennes et Estaimpusiens, nous avons également du réfléchir à l'extension de cette école qui reste un lien social indispensable à l'âme de la charmante localité d'Evregnies. Suite à l'acquisition de la maison mitoyenne qui après quelques péripéties mais grâce à la force de notre volonté tenace a enfin pu être concrétisée pour un montant de 250.000 €, la superficie du terrain de l'école a pu être plus que doublée. Nous avons ainsi déposé tout récemment une demande de permis pour procéder à l'extension de l'école qui se traduira par la création d'une salle polyvalente de 120 m<sup>2</sup> dédiée entre autre à la psychomotricité et à la gym, de 3 nouvelles classes de 55 m<sup>2</sup> ainsi que d'un espace vestiaire et sanitaires. Cette extension aura le grand avantage de permettre de rassembler l'ensemble des fonctions sur un seul et même site qui accueillera les sections maternelles et primaires. De plus, la salle polyvalente permettra l'accueil d'activités citoyennes au sein de la localité. Une dynamique que je tiens à préserver et amplifier comme le prévoit d'ailleurs notre Programme Communal de Développement Rural.

Nous profitons de l'occasion pour vous présenter la maquette et les plans de ce projet dont le permis a été déposé il y a quelques semaines et pour lequel je remercie Alexandre Deconninck, responsable de notre service urbanisme, pour son implication. Ce permis devrait nous parvenir aux alentours de Pâques. Parallèlement à cela, le cahier des charges sera élaboré et devrait être adopté lors du Conseil communal d'avril 2018 suite à la réception du permis. Une fois cette étape passée, nous pourrons lancer l'adjudication pour un début de travaux envisagé en septembre 2018.

Avant de conclure, permettez-moi de partager avec vous ce texte de l'écrivaine américaine Dorothy Law Nolte intitulé « L'enfant apprend ce qu'il vit » : « Si l'enfant vit sous les critiques, il apprend à condamner. Un climat d'hostilité lui enseigne à être agressif. Les humiliations le rendront timide. S'il est méprisé, il se sentira coupable. Exposé au ridicule, il apprendra la méchanceté. Mais un climat de tolérance lui apprend à être patient. Le réconfort et la sécurité lui apprendront la confiance. Si on l'estime, il apprendra à se surpasser. Dans un climat de loyauté, il deviendra juste. Si l'enfant sent qu'on l'accepte tel qu'il est, il s'acceptera lui-même et cherchera à se réaliser. S'il vit dans un climat d'amour et de compréhension, il trouvera des raisons de vivre en découvrant l'amour du monde ».

Ce projet qui nous réunit aujourd'hui traduit l'engagement des autorités communales d'offrir à nos élèves, à vos enfants, un environnement de qualité où ils pourront apprendre à se réaliser dans un environnement propice à leur essentiel épanouissement.

Sur cette note positive, je vous propose sans plus tarder de venir découvrir la maquette et les plans de cette future extension en partageant ensemble le traditionnel verre de la convivialité sans manquer de vous souhaiter d'ores et déjà de merveilleuses fêtes de fin d'année emplies de joie et de bonheur à partager.

Merci de votre attention.